N°ISSN 0754-0809

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-7-84395416

## AUVERGNE ET LIMOUSIN

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
(73) 92-42-68

BULLETIN TECHNIQUE
PUBLICATION PERIODIQUE

Edition générale

DIRECTEUR-GERANT : B. MORIN
N° de série : 392
Numéro d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD
Régie de Recettes de la D.D.A. C.C.P. Clermont-Ferrand 5 503.17
ABONNEMENT ANNUEL : 115 F

Le 28 Juin 1984

**N°21**

## VIGNE

Stade phénologique : début de floraison observée depuis le début de la semaine en secteurs précoces.

### MILDIOU

★ Situation

Saine sur l'ensemble du vignoble.

Quelques taches isolées ont été découvertes dans le vignoble de ST-POURCAIN-s/SIOULE (03) et dans le secteur de RIOM (63).

Le concours est clos pour ces secteurs.

★ Préconisations

Les pluies orageuses de ces derniers jours peuvent provoquer des contaminations.

*Il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement dès réception de ce bulletin quel que soit le type de produit utilisé.*

Nous vous rappelons :

→ qu'un traitement avec un produit classique doit être renouvelé après une pluie de 20 - 25 mm,

→ qu'il ne faut pas dépasser 2 à 3 applications avec les produits à base de métalaxyl (ACYLON SUPER F) ou d'ofurace (VAMIN, CALTAN, CALTAN C). Ne plus employer ce type de produit après la nouaison.

### OIDIUM

*Maintenir une protection soignée contre cette maladie.*

### BRENNER - BLACK-ROT

Un important foyer de BRENNER a été découvert à BREUX (03).

*Poursuivre la protection.*

P 318

.../...

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Le vol de Cochylis est terminé, celui d'Eudemis devient faible.

Des comptages de glomérules ont été effectués dans certaines parcelles. Le seuil n'est généralement pas atteint (30 glomérules pour 100 grappes).

Les éclosions ne sont pas encore terminées.

*Une décision définitive, traitement ou non, ne sera prise qu'après de nouvelles observations de vos parcelles au cours de la semaine du 2 au 7 Juillet.*

Si le seuil de traitement est dépassé, intervenez avec un produit curatif à base de parathion (nombreuses spécialités), méthomyl (LANNATE) ou thiodicarbe (LARVIN).

## ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES, DES POIRES ET DES NOIX

Le vol se poursuit.

Renouveler la protection.

MINEUSE CERCLEE

Le vol est pratiquement terminé.

Les éclosions d'oeufs sont en cours, les premières mines (2 à 3 mm) sont visibles.

*Dans les vergers contaminés, un traitement effectué avec du LANNATE aura une action à la fois sur mineuse, carpocapse et tordeuse de la pelure.*

TORDEUSE DE LA PELURE (capua.pandemis)

Les premières captures ont été enregistrées le 15 Juin à MONTON et le 20 Juin à SAINT-SANDOUX (63).

*Intervenir dans les vergers où les dégâts sont habituellement observés.*

TAVELURES - OIDIUM

*Poursuivre la lutte en présence de taches de tavelures ou de feuilles oïdiées.*

MOUCHE DE LA CERISE

Le vol se poursuit.

*Effectuer une deuxième intervention sur les variétés tardives.*

CONDUITE A TENIR EN CAS DE GRELE

Tous les ans, la grêle cause localement des dégâts plus ou moins importants sur vigne ou arbres fruitiers.

Une intervention fongicide doit être réalisée dans les 24 à 48 heures après la chute de grêle avec un produit à base de captane (nombreuses spécialités), dichlofluanide (EUPARENE) ou folpel (nombreuses spécialités).